

- [Thématiques](#) ▶

- [Entretien avec...](#) ▶

- SCOP – TI, un modèle économique et social de « solidari-thé »

SCOP – TI, un modèle économique et social de « solidari-thé »

- [Imprimer](#)

- [E-mail](#)

- [Like](#) [Share](#)

- [Tweet](#)

- [in](#) [Share](#)

- [G+](#)

- [Info](#)



Qui ne connaît pas le thé Eléphant, marque incontournable du patrimoine français que l'on pouvait déguster avec un flegme tout britannique ? Ce que l'on sait moins toutefois, c'est l'histoire de cet emblème et son

ancrage dans la ville de Marseille. « Le thé de l'éléphant », ainsi désigné à l'origine, est en effet issu d'une maison de commerce marseillaise qui vit le jour en 1892. Ce petit comptoir de thés, qui importait essentiellement des matières premières venues d'Inde^[1], n'a cessé de s'agrandir avec le temps, après avoir été racheté par de grands groupes industriels qui ont développé sa capacité technique de traitement et de conditionnement.

La marque au pachyderme est par conséquent une marque inscrite dans le paysage industriel français et local depuis longtemps, au savoir-faire reconnu. Passée sous licence du groupe Unilever, dernier acquéreur de la marque – branche Lipton –, la firme internationale a abandonné l'usine de Marseille pour installer ses locaux dans la zone des Paluds, à Gémenos, où sa filiale Fralib employait près de 180 salariés.

Mais en Septembre 2010, le géant de l'agroalimentaire décida la délocalisation de sa production vers la Pologne. C'est tout le bassin d'emplois d'Aubagne et de l'Est marseillais qui furent impactés par cette décision. Le désarroi laissa place à la colère qui tourna à la confrontation entre les salariés et la direction, conflit social qui durera 1336 jours. De cette expérience sont nées la Société Coopérative Ouvrière Provençale de Thés et Infusions « SCOP TI ». Deux marques ont été créées et présentées au public, le 26 mai 2015 : « 1336 », en mémoire du conflit social insolite mené par les ex-Fralib, dont les produits 100% naturels sont destinés à la grande distribution et SCOPTI, du même nom que la société, qui présente une gamme de produits bio.

La gamme « 1336 » est apparue dans les rayonnages des magasins et autres épicerie fines en Septembre 2015, pour le plus grand plaisir des amateurs de thés mais aussi pour les chantres d'une économie alternative. Car le produit est aussi bon en goût que son modèle économique est viable. Au point que les candidats aux élections régionales – de gauche comme de droite en passant par les écologistes – ont largement prôné la généralisation de ce modèle. Benoît Hamon, candidat à la primaire socialiste, a lui aussi fait un passage par l'usine lors de son déplacement marseillais en octobre dernier.

Retour sur l'histoire peu ordinaire de cette entreprise avec Olivier Leberquier, Directeur Général Délégué et l'un des 59 coopérateurs de la société.

Olivier, aujourd'hui, la marque 1336 est connue sur le plan national ? L'accueil de la grande distribution a-t-il été aussi enthousiaste que celui du grand public ? Concrètement, comment fonctionne la SCOP TI, ses forces et ses faiblesses ?

Oui, la lutte des Fralibs est connue au niveau national, mais on ne peut pas dire que la marque « 1336 » ait cette reconnaissance aujourd'hui, ce serait aller un peu vite ! Nous n'avons ni la force de vente ni les moyens financiers de nos concurrents, dont le groupe UNILEVER, pour obtenir les supports publicitaires dont ils disposent et bénéficier d'une entrée dans toute les grandes surfaces. C'est aussi pour cela que nous revendiquons l'attribution de la marque Eléphant durant le conflit avec le groupe UNILEVER. Cela nous aurait permis de nous installer rapidement et de couvrir toute la France. Aujourd'hui, nous recevons beaucoup de messages de personnes qui ne trouvent pas nos produits dans les magasins qu'ils ont l'habitude de fréquenter... Nous essayons difficilement de nous faire une place parmi les grands acteurs économiques du marché dans un contexte de farouche concurrence. Ce sont les limites de notre implantation commerciale, notre projet est très riche du point de vue de son histoire, comme vous l'avez rappelé, mais aussi des propositions que nous faisons en direction des consommateurs, que nous considérons volontiers comme des « consom-acteurs ». L'histoire de SCOP-TI est une histoire singulière à travers laquelle chacun peut se reconnaître. Elle parle d'abord au salarié, dont le travail et la reconnaissance du savoir-faire sont menacés, au citoyen, qui peut y voir le triomphe d'une justice économique, politique et sociale à travers le maintien de l'emploi et la construction d'un modèle économique

coopératif, puis au consommateur !... Nous avons amélioré la qualité des produits communément proposés sur le marché. Les produits 1336 sont des produits de qualité, que l'on voulait rendre accessible au plus grand nombre. La marque « 1336 » porte d'ailleurs en exergue le slogan : « *Eveille les consciences, réveille les papilles* »...

Chacun peut donc se retrouver dans l'aventure que nous menons à SCOP-TI ! Nous suscitons énormément d'attentes, mais nous évoluons dans un système néolibéral dominé par des critères financiers et l'atteinte de la population que nous touchons, par tous les aspects cités, n'est pas aisée. Ce sont les contradictions d'un tel système, on le voit et nous l'avons vu à travers les motivations du groupe UNILEVER... On voit néanmoins des changements s'opérer, des réajustements s'effectuer de la part de la grande distribution en direction de ses clients, mais le développement des producteurs rencontre toujours des obstacles... Notre marque, « 1336 », est référencée dans pratiquement toutes les enseignes à des niveaux différents, pour le moment seul Auchan référence nos produits à l'échelle nationale dans ses 123 magasins. On essaie de répertorier au quotidien, sur notre site internet, tous les points de vente dans lesquels les personnes qui souhaitent retrouver nos produits peuvent le faire. Nous mettons à disposition une carte de France qui identifie, par région, l'endroit où l'on peut trouver nos produits (voir <http://www.1336.fr/points-de-vente-1336.html>).

Toutes les difficultés que nous rencontrons, malgré tout, nous rendent aujourd'hui dépendants de ce qui constitue une « solidarité agissante », venue de personnes qui nous soutiennent à différents titres et qui souhaitent nous voir réussir ! Dans la perspective de développement d'un réseau de proximité intégré à la création de circuit-courts, projet dont vous saluiez la viabilité, nous encourageons ainsi le partenariat avec des collectivités locales (Associations, AMAP, Comités d'Entreprise, Organisations syndicales, etc.) et travaillons aujourd'hui directement avec de nombreuses organisations qui constituent un relais immédiat avec les consommateurs, de façon à faire connaître la qualité de nos produits et de notre projet et à nous implanter dans toute la France. Ce maillage tissé à partir de collectifs de proximité répond à notre volonté d'intégrer ou de constituer de nouvelles formes d'échange et de nouveaux réseaux de distribution de nos produits. C'est pour nous primordial et incontournable pour la pérennisation de notre activité et la préservation de nos valeurs !

Nous avons également lancé, au mois de Mai dernier, la marque « SCOP TI » qui offre une gamme de thés et infusions Bio dédiée aux réseaux spécialisés. Les produits de la marque SCOP-TI sont conditionnés à partir de matières premières raffinées et sélectionnées avec soin qui ont d'ailleurs la particularité de provenir de la « grande Provence » (Drôme provençale Pays du Diois, Baronnies), des richesses dont nous disposons en l'occurrence au niveau local ! L'objectif de la coopérative consiste à favoriser ainsi la revitalisation et la réorganisation d'une filière courte tout en valorisant la qualité gustative des plantes aromatiques proposées. Nous espérons, dans cette perspective, contribuer à la relance du tissu agricole ainsi qu'au développement d'une Agriculture Biologique de qualité française labellisée. Ce qui peut s'avérer indirectement créateur d'emplois.

Cette marque est déjà distribuée dans quelques magasins du circuit Bio ainsi que de nombreux réseaux militants. Nous venons de signer un accord avec l'enseigne BIOCOOP pour un référencement au niveau de la région Sud-Est qui concerne une centaine de magasins. La grande distribution n'est pas insensible à ce nouveau marché et s'intéresse à nos produits. SCOP-TI s'est ainsi vu décerner le Premier Prix PME RSE Carrefour dans la catégorie "Approvisionnement Local" dans le cadre de son projet de "réimplantation d'une filière française de plantes à infusion". Notre projet séduit parce qu'il répond concrètement à une amélioration des produits destinés à la consommation et des moyens mis en œuvre pour y parvenir. SCOP-TI est un creuset, un lieu de communion, un phénomène social à travers lequel plusieurs attentes politiques, sociales et économiques convergent.

Au départ de tous ces projets que nous venons de présenter, il est important de rappeler que nous nous sommes constitués en coopérative. Ce qui soulève énormément de questions et d'intérêt du point de vue du modèle économique et social que nous défendons. C'est une innovation sociale dans la mesure où nous avons fait le pari de récupérer notre usine et de la faire fonctionner par nos propres moyens, à partir de la valorisation de notre travail et de nos savoir-faire, alors que

nous sommes essentiellement d'anciens opérateurs et techniciens, et sur les bases d'un fonctionnement démocratique. Cette entreprise nous appartient collectivement, puisque nous sommes tous coopérateurs et que désormais chaque voix compte. Il a bien sûr fallu s'organiser en interne pour rendre le fonctionnement de notre entreprise opérationnel et pourvoir l'ensemble des services qui y participent. Certains se sont formés à de nouveaux postes, d'autres ont mis leurs compétences au service du collectif de façon à ce que tout fonctionne. Nous avons un référent informatique, une référente comptable, un magasinier, un administrateur des ventes, un assistant au planning logistique, un responsable RSE, etc.

Tous les salariés coopérateurs de SCOP-TI sont issus du collectif de lutte qui s'est opposé à la fermeture de l'usine. Il est important de préciser que la priorité de la coopérative a consisté, dès sa création, à assurer l'embauche des anciens salariés de FRALIB, devenus coopérateurs de l'entreprise SCOP-TI. L'entreprise compte actuellement 42 salariés, les autres coopérateurs, destinés à devenir salariés de la coopérative, intégreront l'entreprise au courant de l'année 2017, ce qui devrait porter l'effectif à 46 salariés.

Sur le plan politique, tout se décide en Assemblée Générale des Coopérateurs ou par le biais du Conseil d'Administration qui en est issu. Le Conseil d'Administration est composé de 11 personnes, élues par les coopérateurs pour une durée de quatre ans. Il se réunit au minimum 1 fois par mois. Un comité de pilotage a été ensuite mandaté par le Conseil d'Administration. Il est composé de 3 personnes : le Président, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué, pour mener à bien le projet de la coopérative dans les démarches administratives et opérationnelles qui nécessitent une certaine réactivité.

Les SCOP représentent en France plus de 51 000 salariés. Selon vous, le modèle peut-il se diffuser à tous les pans de l'économie ?

Oui, nous pensons que ce modèle peut s'appliquer à tous les pans de l'économie, je ne vois aucune raison qui s'y opposerait. Néanmoins ce n'est pas la solution à tous nos problèmes. Avec la lutte des Fralibs nous n'avons pas mis un terme au système capitaliste et aux contradictions qu'il met en œuvre sur le plan économique social et environnemental, comme nous le disions tout à l'heure. Aujourd'hui, notre SCOP doit fonctionner dans ce système et nous n'avons pas toutes les cartes en main, comme nous pouvons le voir à travers les règles instituées par la grande distribution. Notre nouveau combat s'inscrit dans celui que nous menons depuis toujours, pour un réel changement de société, qui nous semble tout bonnement répondre à l'appel de la raison ! Cela consiste en la revalorisation du travail et des savoir-faire, à travers la réappropriation des moyens de production. Notre modèle peut être perçu au plan microscopique mais peut très bien fonctionner à l'échelle d'une nation. L'histoire a montré que cela était possible et viable à travers la nationalisation de certaines entreprises. Nous avons bien conscience, à travers les attentions, bonnes et mauvaises – car nous savons bien que la coopérative a ses détracteurs et ses opposants – qui sont portées sur nous, que SCOP-TI porte avec elle un certain nombre d'enjeux, s'agissant de faire la démonstration qu'un autre modèle économique est susceptible de fonctionner.

Les collectivités locales peuvent prendre une part active dans certaines d'entre elles. Quels rôles ont-elles joué et/ou jouent-elles encore dans le développement de la SCOP TI ?

Effectivement, les collectivités locales peuvent prendre une part active dans la création des SCOP. Elles peuvent aussi contribuer à la création de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt collectif). Cela pourrait tout à fait s'appliquer pour SCOP TI avec notre projet de revitalisation du tissu agricole local et le développement d'une agriculture biologique de qualité française labellisée, notamment dans le domaine des plantes aromatiques. C'est une entreprise d'intérêt public. Pour cela il faut avoir une volonté politique de le faire ! Pendant notre lutte, certains élus au Conseil Régional portaient l'idée de faire du site de Fralib un pôle de l'Economie Sociale et Solidaire !... Lorsque nous avons obtenu l'accord de fin de conflit, avec les conditions qui nous permettaient de démarrer la SCOP, nous avons relancé cette idée, cela nous aurait permis de mutualiser pas mal de frais fixes qui pèsent aujourd'hui sur notre entreprise. Mais on nous a expliqué, à ce moment-là, que c'était un projet qui devait s'inscrire dans le temps et qu'ils n'étaient pas encore prêts ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire !...

Comment appréhendez-vous l'intérêt des hommes politiques pour la société ? Ce soutien unanime de la classe politique n'est-il pas un peu tardif ?

Nous appréhendons ce sujet avec énormément de sérénité. A travers le conflit social dans lequel nous étions plongés, nous avons traversé toutes les élections possibles de notre pays et reçu toutes sortes de sollicitations de la part d'hommes politiques qui ont souhaité alors nous rencontrer. Nous n'avons jamais été dupes des intérêts qui les motivaient et des effets de communication qu'ils déployaient. Nous faisons partie de ceux qui pensent que les hommes politiques, disposant de mandats électoraux, ont toujours le pouvoir de changer les choses ! Il faut simplement qu'ils en aient la volonté... Si ce n'est pas le cas, nous devons les rappeler à leurs engagements, quitte à instaurer un rapport de force suffisamment important. Les élus oublient ou méprisent trop souvent le sens du mandat qui a valeur « d'obligation » auprès des électeurs. Les « grands électeurs », qui se sont confortés dans ce rôle, mènent désormais la vie politique en qualité de « spécialistes » et de soutiens de la classe dominante, des grands groupes et de leurs oligarques, cela au détriment du plus grand nombre, de notre classe : la classe ouvrière. Du point de vue de l'intérêt suscité par notre lutte, on ne peut certainement pas parler de soutien unanime de la part de la classe politique ! Nous n'avons pas oublié la collaboration menée par le ministère du travail du gouvernement Sarkozy et son représentant, Xavier Bertrand, au début du conflit et jusqu'à la fin de son mandat, en 2012, avec le groupe UNILEVER, pour que la justice présente son projet de fermeture dans les meilleures conditions ! Nous n'avons pas non plus oublié l'attitude du groupe Front National au Conseil Régional qui a refusé de voter une motion de soutien en notre faveur, alors que tous les conseillers régionaux, du Front de gauche à l'UMP, y étaient favorables. Ces gens ne nous ont jamais soutenus et ne nous soutiendront sans doute jamais ! Rien d'étonnant d'ailleurs, SCOP-TI, présente à certains égards un danger pour les élites qu'ils représentent. Vous vous rendez compte, à notre échelle, que nous faisons la démonstration que nous n'avons pas besoin de patrons, de hauts-fonctionnaires parachutés aux commandes de nos destinées ! Ce qui est valable dans l'atelier l'est aussi à l'échelle de la cité !

« Fralibres : 1336 jours de luttes » [\[2\]](#) relate cette formidable aventure humaine. Comment et pourquoi est né ce projet littéraire ?

Dans notre lutte, l'ensemble des structures de notre organisation syndicale ont été mobilisées. Cet ouvrage a donc été écrit par quatre camarades militants et soutiens permanents à nos côtés : Freddy Huck de notre Fédération FNAF CGT, Charles Hoareau pour les structures locales de la CGT des Bouches-du-Rhône, Gérard Cazorla et moi-même pour le syndicat CGT FRALIB.

Nous avons voulu relater et tirer des enseignements de nos 1336 jours de lutte pour l'emploi, la défense du potentiel industriel et agricole national et le développement économique territorial. Nous pensons que cette histoire, qui connut l'essor incroyable que l'on sait, sera très utile, notamment dans ce contexte social où les attaques patronales se multiplient contre l'emploi et les activités agroalimentaires. Résister à de telles vagues de destruction exige aussi des connaissances théoriques à mettre en pratique. Ce livre, au-delà de l'aventure humaine collective qu'il relate, peut y contribuer. Il a vocation à être connu et échangé.

Il nous a permis aussi de classer plus de 4000 documents archivés, des milliers de photos et d'articles de presse par ordre chronologique et par thème. Ce fut un travail intense, de plusieurs mois, qui nous a permis d'approfondir nos analyses du conflit lui-même, en nous donnant des bases techniques utiles à l'enregistrement des pièces du dossier. Notre objectif a consisté à mettre ce livre à la disposition du plus grand nombre, qu'il soit clair et précis, facile à lire et pédagogique. Nous espérons y être arrivés.

Des pièces de théâtres, des concerts, se sont jouées dans vos locaux. Comment définiriez-vous la place de la culture dans cette aventure humaine qui semble d'abord sociale et économique ?

La culture a trouvé toute sa place dans notre conflit, à travers la naissance d'une pièce de théâtre qui a constitué d'abord un moyen d'exprimer la souffrance et la colère ressentis au cours du conflit que nous menions. Cette pièce retrace aujourd'hui nos « 1336 jours de lutte » - c'est d'ailleurs le

nom de la pièce - et est représentée un peu partout en France, avec un souci de partage et d'échange autour de l'expérience que nous avons vécue et que d'autres travailleurs rencontrent malheureusement. La pièce est souvent suivie de débats, de discussions très riches qui participent à une réflexion sur le monde du travail et le système social dans lequel nous vivons. La musique, répondait également aux mêmes mécanismes que le théâtre, durant le temps qui nous était donné à attendre, à occuper l'usine sans maîtriser le sort qui nous serait réservé à la fin. De nombreux artistes nous ont apporté à plusieurs reprises leurs soutiens, contribuant à créer un groupe, baptisé Los Fralibos, qui se produit encore régulièrement en concert. D'autres acteurs extérieurs, présents à nos côtés, ont travaillé à la réalisation de films, de photos, de dessins qui constituent aujourd'hui un témoignage de notre histoire.

Durant cette lutte, la culture nous a offert de très beaux moments de fraternité à partager, et ce même dans les périodes les plus difficiles. Elle nous a permis de nous évader et de tenir le coup. De plus, cela a été et reste aujourd'hui encore un très bon vecteur de communication. « Ce qui nous permet de faire savoir que c'est possible ! Qu'il faut se battre ! ». La culture a cette vocation d'échapper au temps et de constituer un acte de mémoire et d'espace commun.

Pour conclure, comment envisagez-vous l'avenir ?

Nous le disons de cette façon, le combat contre la multinationale UNILEVER, nous l'avons gagné. Si nous ne nous étions pas battus, nous serions tous à Pôle Emploi depuis le début de l'année 2011 ! A l'arrivée, nous sommes bientôt à la fin de l'année 2016 et nous sommes toujours là, « debouts », et notre usine fonctionne, grâce à notre travail et notre savoir-faire, cette victoire plus personne ne peut nous la retirer !

Nous avons également réussi la création puis le démarrage de notre SCOP à l'issue du conflit en 2014, maintenant nous devons encore gagner le combat dans lequel nous nous sommes engagés pour la pérennisation de notre coopérative et nos emplois, tous ensemble !

Vraiment, sans hésitation, la lutte continue. « Il y a une guerre des classes » et nous menons la lutte !

[1] L'attribution du nom de l'éléphant est d'ailleurs associée au symbole qui marquait chaque sac débarqué sur le port de la cité méditerranéenne.

[2] Editions Le Temps des cerises, collection le cœur à l'ouvrage.

- [entreprise solidaire](#)
- [Leberquier](#)
- [SCOP-TI](#)
- [Fralib](#)
- [Région coopérative](#)